
Plateforme de broyage des branchages en déchèterie

Communauté d'Agglomération Grand Rodez



1, place Adrien Rozier
Bp 53531
12035 Rodez

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sophie Cuesta

sophie.cuesta@agglo-grandrodez.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de l'étude de préfiguration du "Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage", les déchets verts sont apparus comme un gisement prioritaire à réduire. De plus, les coûts de traitement des déchets verts étant élevés, il a été décidé de créer une plateforme de broyage des branchages dans la plus grosse déchèterie de l'agglomération.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont :

- développer une filière de broyage de proximité
- créer un gisement propre de matière sèche pour alimenter les composteurs collectifs et donner du broyat aux usagers
- inciter les usagers à développer le paillage
- réduire la distance de transport
- maîtriser les coûts
- diminuer la production de déchets verts

Résultats quantitatifs

27.5 tonnes sur le 3eme trimestre 2017

Résultats qualitatifs

Les usagers se sont montrés satisfaits du broyat mis à disposition.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Une benne supplémentaire a été installée à la déchèterie de Rodez pour y déposer les branchages. Les usagers qui apportent des déchets doivent donc effectuer un tri entre les branchages et les autres déchets verts.

La consigne de tri de cette benne de branchages est de déposer :

- Des branches d'arbres et d'arbustes feuillus, ornementaux et fruitiers, non résineux (type thuyas ou sapin), sans feuilles dures (type laurière), non malades et sans parasites
- Les tailles de haies

Les branches sont ensuite déposées au sol en bas de quai pour être broyées sur place.

En basse saison (décembre, janvier, février, juin, juillet, août), le broyage est effectué une fois par semaine à effectif constant

En haute saison, l'agglomération a signé un partenariat avec un ESAT qui réalise le broyage 2 fois par semaine

Un contrat de location de 24 mois permet d'avoir un broyeur à disposition permanente mais stocké chez le fournisseur pour un gain de place.

Les agents de déchèterie et/ou le personnel de l'ESAT montent ensuite du broyat en haut de quai pour être mis gratuitement à disposition des usagers.

Les maîtres et guides composteurs viennent également se servir directement pour alimenter ensuite les composteurs collectifs en matière sèche.

Planning

Janvier à Septembre 2017 : Préparation du projet

- . Contact avec la DREAL pour connaître la procédure à suivre
- . Constitution de l'équipe projet
- . Présentation en COPIL
- . Rencontre avec les partenaires potentiels (ESAT, chantiers protégés)
- . Demande de devis et analyse des options : achat de broyeur, location de broyeur, prestation de broyage

Octobre à Décembre 2017 : Phase expérimentale

- . Mise en place de la benne à branchages
- . Désignation d'un référent sur cette plateforme parmi les gardiens de déchèterie
- . Sensibilisation du personnel de déchèterie aux consignes de tri, aux pratiques de jardinage alternatif et formation à l'utilisation du broyeur

Décembre 2017 : Réunion de bilan et présentation au COPIL pour validation de la pérennisation de cette plateforme

Moyens humains

Temps pour le broyage et la récupération du broyeur chez le fournisseur :

En période basse : 3 heures, 1 fois par semaine

En période haute : 3 heures à 2 personnes, 2 fois par semaine

Temps de pilotage du projet : 0.20 ETP pendant 1 an

Moyens financiers

Personnel ESAT : 8 266 €

Broyeur : 10 080 € ttc par an

Rodez agglomération a un marché public avec un coût de traitement des déchets verts de 27,5 € par tonne.

Si l'objectif de 525 tonnes est atteint, cette action devrait engendrer une économie de 14 437 € de coût de traitement.

Moyens techniques

- Une benne supplémentaire en déchèterie
- Un broyeur
- De l'espace de stockage pour les branchages en attente en bas de quai et pour la mise à disposition du broyat

aux usagers en haut de quai

Partenaires mobilisés

ESAT

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Bien s'assurer de l'adhésion de tout le personnel de déchèterie (gardiens et responsables)
- Nommer parmi les gardiens de déchèterie un référent sur cette mission
- Disposer de suffisamment de place pour la benne, le stockage au sol des branchages en attente de broyage et idéalement la récupération de broyat en vrac par les usagers

Difficultés rencontrées

- La consigne de tri pour les usagers de déchèterie entre la benne à branchages et la benne des autres déchets verts nécessite une explication orale
- Problème de stockage des branchages en attente car la déchèterie est un peu exiguë
- Manque d'adhésion des gardiens de déchèterie face à cette nouvelle mission sortant du cadre habituel

Mots clés

BROYEUR | DECHETERIE | EMPLOYE | INVESTISSEMENT | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie